

Le mot du président



Christophe RIVENQ
Président d'Alès Agglomération
1^{er} adjoint au maire d'Alès

Les politiques publiques nationales de gestion des déchets ont pour objectifs principaux de développer la valorisation des déchets et de réduire les volumes produits. Dans une logique d'incitation / dissuasion, des augmentations de coûts de traitement très importantes ont été planifiées par l'État, susceptibles d'impacter très fortement les Françaises et les Français. Désormais, et dans les années à venir, nous allons devoir, toutes et tous, faire preuve d'ingéniosité face à toutes les problématiques qui se présentent à nous.

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence "Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés", Alès Agglomération ambitionne tout particulièrement de contribuer à préserver autant l'environnement que les finances de la collectivité, tout en rendant un service de qualité à ses habitants, à un coût soutenable, avec notamment une responsabilisation et une implication de chacun.

Avec les élus du territoire, nous avons engagé depuis juillet 2021 une démarche d'élaboration concertée d'une nouvelle politique de valorisation des déchets à l'échelle du territoire, définie par dix orientations structurantes afin de répondre à ces différents enjeux. Le travail collectif engagé par les élus dans cette démarche a permis d'aboutir à une stratégie communautaire dont l'un des objectifs est d'harmoniser et de simplifier la collecte des déchets sur le territoire. L'optimisation de la collecte des encombrants est une des premières actions mises en œuvre par nos services. Je sais pouvoir compter sur votre implication à toutes et tous dans ce nouveau défi qui nous attend.



Alès Agglomération
Bâtiment ATOME
2, rue Michelet, 30105 Alès Cédex
tél. 04 66 78 89 00 - ales.fr

JETONS

nos vieilles habitudes

Un nouveau fonctionnement
pour les déchèteries
et la collecte des encombrants

SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

TRIER
C'EST DANS MA
NATURE



Je valorise mes encombrants en déchèterie

Nouveaux horaires adaptés à la demande des usagers

GÉNOLHAC · RIBAUTE-LES-TAVERNES
SAINTE-CÉSAIRE-DE-GAUZIGNAN · SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES
THOIRAS · MASSILLARGUES-ATUECH (Plateforme à végétaux)

De juin à septembre

Mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 8h à 15h. Jeudi de 9h à 12h. Fermé le lundi et le dimanche.
La dernière entrée sur le site se fera 15 minutes avant la fermeture.

D'octobre à mai

Mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 16h. Jeudi de 9h à 12h. Fermé le lundi et le dimanche.
La dernière entrée sur le site se fera 15 minutes avant la fermeture.

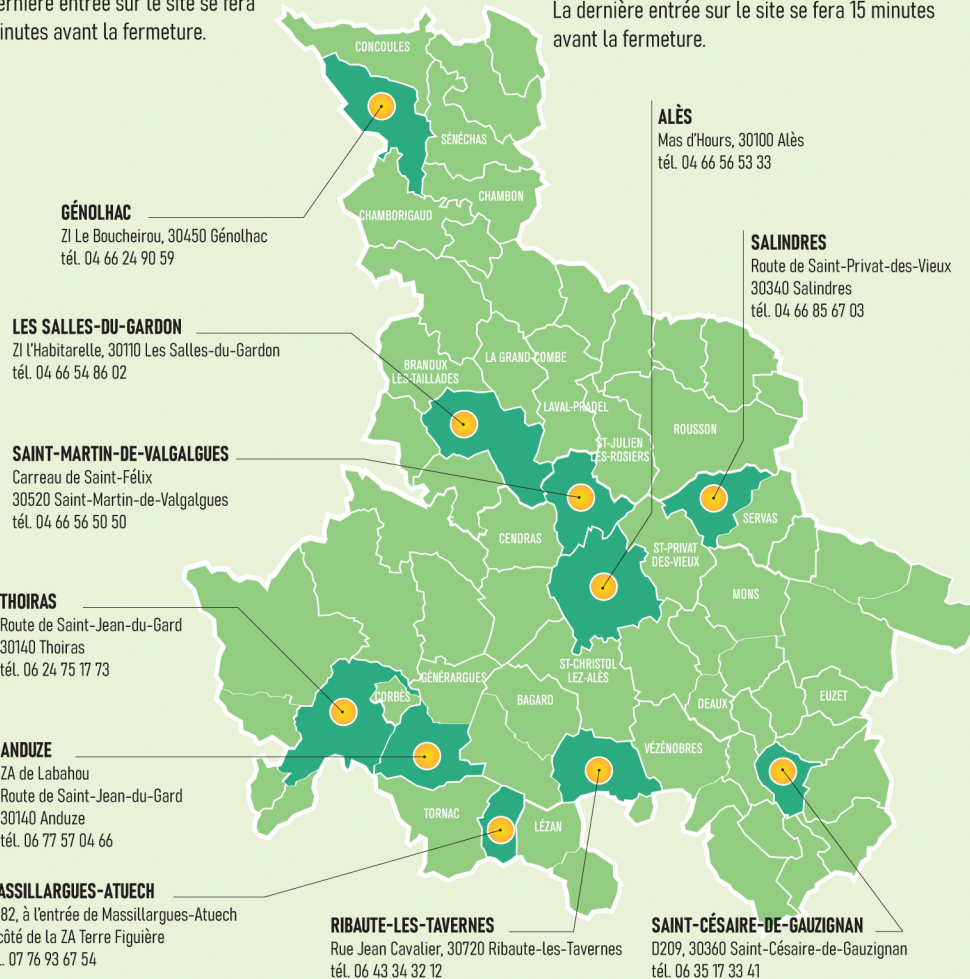
ALÈS · ANDUZE · SALINDRES · LES SALLES-DU-GARDON

De juin à septembre

Mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 8h à 15h. Jeudi et dimanche de 9h à 12h. Fermé au public le lundi.
La dernière entrée sur le site se fera 15 minutes avant la fermeture.

D'octobre à mai

Mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 16h. Jeudi et dimanche de 9h à 12h. Fermé le lundi.
La dernière entrée sur le site se fera 15 minutes avant la fermeture.



Je ne peux pas me déplacer mais
je veux valoriser mes encombrants

J'habite dans la commune de

SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

Je contacte le secrétariat de ma mairie
pour prendre rendez-vous au

04 66 61 33 59 !

Qu'est-ce qu'un déchet encombrant ?

Un encombrant est un équipement usagé de la maison



De grande taille



Non dangereux



Non toxique



Non biodégradable

